

## FICHE 5 : Accueil des demandeurs d'asile et réfugiés : convictions et points de repère

Coordination Migrants 49

1<sup>er</sup> Octobre 2015

La Coordination migrants 49 rassemble depuis 2002 13 associations<sup>1</sup> en Maine et Loire, toutes engagées dans l'accueil des étrangers sur le territoire. Elle se donne 4 objectifs : l'échange d'informations, une vigilance sur les conditions d'accueil des migrants et interventions auprès des institutions, opérations de communication vers le grand public et l'organisation en commun d'actions.

La crise européenne des réfugiés suscite en Maine et Loire des réactions de générosité, au sein d'un département qui a toujours su développer des solidarités de proximité. Ce mouvement nous réjouit et nous sommes prêts, dans la mesure de nos moyens et compétences, à en accompagner le déploiement.

### Nous insistons au préalable sur 4 points de repère :

○ Nous devons accueillir les demandeurs d'asile et les réfugiés quels que soient leur pays origine, leur appartenance religieuse, **sans discrimination**.

○ Un effort d'accueil et d'hébergement **doit concerner toutes les personnes sans domicile**, aussi bien françaises que demandeuses d'asile et réfugiées « relocalisées » (venant d'autres pays d'Europe, par des mécanismes de répartition entre états), que celles déjà présentes sur le territoire<sup>2</sup> ou arrivant spontanément. Cette posture est conforme au droit et aux valeurs de la République.

○ Les personnes se mobilisent pour différents motifs (convictions personnelles, religieuses...). Au sein de la Coordination Migrants, nous faisons l'expérience d'un **travail en commun possible**, dépassant les clivages idéologiques, travail bâti sur le socle de la défense des droits de l'homme, et d'une certaine exigence vis-à-vis du projet républicain. Nous invitons chacun localement à **vivre cette ouverture dans des projets rassemblant diverses composantes de la société**, en lien avec les communes ou communauté de communes ou d'agglomérations.

○ L'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés est de la **compétence de l'Etat**, qui doit donner les moyens d'un accueil digne (en garantissant à la fois l'hébergement et l'accompagnement social), et assurer le pilotage et la coordination du dispositif. Aussi, nous souhaitons que les initiatives citoyennes ne soient pas isolées, mais viennent soutenir cet engagement, et y soient reliées.

### En terme de méthode, nous proposons de suivre les étapes suivantes :

**1- Constituer** une équipe locale, en **regroupant** les personnes volontaires et disponibles pour proposer une ou des formes d'accueil aux personnes en recherche de protection en France.

**2- S'informer**, en suscitant **des réunions d'information ou des rencontres publiques**.

Ces rencontres peuvent être soutenues par des personnes de la Coordination Migrants 49. Elles peuvent apporter des éclairages sur la demande d'asile, l'accompagnement nécessaire, les modalités d'hébergement et les associations/dispositifs déjà existants ;

**3- Se préparer**

#### - Recenser :

- les compétences qui peuvent être mises en œuvre (soutien dans les démarches administratives, aide scolaire ou linguistique etc.) ;
- les disponibilités de chaque personne du groupe ;
- les possibilités matérielles effectives (dons financiers, capacités d'hébergement etc.).

- **Repérer** les acteurs locaux de la solidarité (CCAS, assistantes sociales, associations professionnelles ou bénévoles...) afin de tendre vers un accompagnement global et une action en complémentarité avec les acteurs existants ;

- **Se faire connaître** à la mairie et indiquer les possibilités d'accompagnement et les ressources matérielles que l'équipe peut proposer.

**4- S'inscrire dans le dispositif public d'accueil existant pour les personnes en demande d'asile ou réfugiées** en s'identifiant dans le dispositif d'accueil départemental **coordonné par les services de l'Etat** ([secrtaire-general@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:secrtaire-general@maine-et-loire.gouv.fr)). Pour les autres situations particulières, informer le secrétariat de la Coordination migrants.

Pour toute demande, vous pouvez contacter le secrétariat de la Coordination Migrants 49 assuré par le Secours Catholique ([maineetloire@secours-catholique.org](mailto:maineetloire@secours-catholique.org)).

<sup>1</sup> APTIRA, Bon Pasteur, Cimade, Emmaüs, LDH, Médecins du Monde, Secours Catholique, Secours Populaire, Pastorale des Migrants, REDA, Une famille un toit, Restos du Cœur, Saint Vincent de Paul.

<sup>2</sup> Le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile en France n'en héberge que la moitié.